



FCV-VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Service de l'industrie, du commerce et du travail
Av. du Midi 7
1950 Sion

envoyé par mail : sict-diha@admin.vs.ch

Monthey/Brigue, 2 octobre 2017

Rapport et avant-projet de loi modifiant la loi sur la police du commerce du 8 février 2017 (LPC)

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Mesdames, Messieurs,

Après examen des documents mis en consultation nous nous permettons de vous soumettre ci-après notre prise de position dans le cadre de la procédure de consultation citée en marge. La prise de position a été arrêtée par notre comité.

La Fédération des communes valaisannes a pris connaissance du rapport et de l'avant-projet de la loi modifiant la loi sur la police du commerce. Comme les communes ne sont pas spécialement affectées par les modifications proposées, nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

En vous remerciant d'avoir pris la peine de nous consulter nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Stéphane Coppey

La Secrétaire générale

Eliane Ruffiner-Guntern